

# VERSION LATINE ET COURT THÈME

## ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

M. de Franchis, J. -C. Jolivet, V. Naas, E. Wolff

Coefficient : 3 ; Durée : 5 heures

### VERSION

Le texte proposé cette année aux spécialistes était un extrait du livre 26 de Tite-Live, chapitre 18, paragraphes 4 à 11 et présentait l'accession très particulière de Scipion, alors tout jeune, à un poste de haut commandement, sans remplir les conditions d'âge ou de carrière habituellement requises. Tite-Live présente ici la lueur d'espoir incarnée par le jeune homme dans le climat sombre de ces années de la deuxième guerre punique où Rome allait de défaite en défaite, en insistant sur l'enthousiasme suscité par le charisme d'un homme favori des dieux.

Ce passage offrait des difficultés variées mais nullement insurmontables, comme l'ont montré plusieurs excellentes copies, et permettait d'ouvrir largement l'éventail des notes. Or trop de candidats, apparemment mis en confiance par l'impression d'être en terrain connu, ont manqué de rigueur dans l'analyse grammaticale et/ou dans la traduction de termes courants, ce qui a parfois abouti à des contresens déplorables. Il est en effet inattendu que des candidats, spécialistes de surcroît, confondent centuries et légions, achoppent sur la traduction d'un terme aussi fréquent qu'*imperium*, traduisent *principes* par centurions, et puissent écrire sans ciller que les comices ont lieu en Espagne, ce qui prouve d'ailleurs qu'ils n'ont pas pris le temps de méditer quelques secondes sur le titre donné à cette version !

Dans la première phrase, la tournure par substitution de l'adjectif verbal au datif *proconsuli creando* ("pour élire un proconsul") a donné lieu à de nombreuses erreurs, dues la plupart du temps à une mauvaise analyse morphologique de la forme *proconsuli*, prise pour un ablatif, ou à une maîtrise insuffisante de la syntaxe des emplois du gérondif et de l'adjectif verbal. La préposition *in* était suivie deux fois de l'accusatif (ligne 1 et ligne 7, *in Hispaniam*) et une fois de l'ablatif (ligne 8, *in Hispania*) et il fallait que la traduction distingue la nuance finale impliquée par l'emploi de l'accusatif de la simple indication de lieu donnée par l'ablatif. L'omission de *se* dans la proposition relative *qui se tanto imperio dignos crederent* a provoqué plusieurs contresens, et le groupe *tanto imperio*, qui n'aurait dû soulever aucune difficulté, a été fort maltraité : traduction approximative de *tanto* assimilé à *tali*, et surtout du terme *imperio* qui a été rendu de manière vague par "pouvoir" ou "prérogatives" alors qu'il était employé ici dans son sens plein de "commandement militaire".

Dans le deuxième paragraphe, *consilii* n'a pas toujours été relié à l'adjectif *inops* mais a été compris comme un complément de *comitiorum* : "le jour du conseil des comices"... Voilà qui trahissait un manque de familiarité avec le vocabulaire des institutions romaines, révélé également par les traductions de *in campum* qui ne faisaient pas référence au Champ de Mars, ou qui rattachaient *comitiorum* à *campum* : "le champ des comices"... Dans la suite de cette phrase, la valeur circonstancielle du participe apposé *uersi* a échappé à un certain nombre de candidats et le tour de réciprocité *aliorum alios*, pourtant fréquent, a causé de

nombreux problèmes. Nous n'insisterons pas sur les traductions aberrantes que nous avons évoquées plus haut, de *principum*, qui ne pouvait renvoyer ici qu'aux premiers personnages de la cité. Toujours dans cette phrase, la traduction de *fremunt* a suscité beaucoup de maladresses, mais surtout, la valeur consécutive du tour *adeo ... ut*, où *adeo* portait sur les deux verbes à l'infinitif parfait passif *perditas (esse)* et *desperatum esse*, a été rarement vue, ainsi que l'emploi impersonnel du passif *desperatum esse*. Le sens technique de *petere*, "se porter candidat", fréquent dans les textes et bien indiqué par le dictionnaire a causé plusieurs faux sens. La valeur finale de la relative *unde conspici posset*, marquée par l'emploi du subjonctif, devait apparaître dans la traduction. Dans la phrase suivante, *felix faustumque imperium* a été le plus souvent bien analysé comme le complément d'objet du verbe déponent *ominati sunt*, mais *faustum* a donné lieu à des traductions maladroites, notamment celle par "prospère", dont le sens en français d'aujourd'hui évoque plutôt la richesse que le succès.

*Ad unum omnes* a été source d'incompréhensions très fréquentes, *ad unum* n'ayant pas été identifié comme un renforcement de *omnes* ("tous jusqu'au dernier"), et, plus grave, *Scipioni* a été pris pour un génitif complétant *homines*, ce qui donnait "les hommes de Publius Scipion". Il y avait pourtant seulement à reconnaître la tournure vraiment peu déroutante d'une proposition infinitive constituée par *imperium esse Scipioni*, *Scipioni* étant un simple datif de possession. *Ad unum omnes* portait à la fois sur *centuriae* et sur *homines*, le groupe sujet de *iusserunt*, ce qui était tout de même fortement marqué par le célèbre balancement *non solum...sed etiam*. Cette phrase faisait allusion à la procédure de vote lors des comices centuriates, qui avait lieu par centuries et non par tête. Tite-Live notait de cette manière le caractère exceptionnel du consensus de la cité autour de Scipion, puisqu'il est élu à l'unanimité non seulement des centuries, mais aussi des individus qui les composent.

La phrase suivante ne comportait pas de difficultés, il fallait seulement veiller à éviter les maladresses dans la traduction de *tacita cogitatio*, souvent mal rendu par "pensée muette". De *cogitatio* dépendait l'interrogation indirecte *quidnam egissent*, dont *egissent* a parfois été pris à tort pour un subjonctif délibératif, par méconnaissance du temps. Pour l'interrogation suivante, *nonne fauor plus ualuisset quam ratio*, il était nécessaire de marquer le style indirect dans la traduction par des guillemets ou par une incise.

La fin de la version a été fatale à tous ceux qui brûlent l'étape de l'analyse : *quidam horrebant* avait deux compléments d'objet à l'accusatif, d'une part *fortunam* précisé par le nom *domus* au génitif et d'autre part *nomen* précisé lui aussi par un génitif, le participe substantivé *proficiscentis*. Une fois que cette structure symétrique était repérée, les deux tours prépositionnels *ex funestis duabus familiis* et *in eas prouincias*, ne pouvaient être que des compléments circonstanciels de lieu de *proficiscentis*, l'un marquant le point de départ et l'autre la destination. Ce dernier complément était lui-même développé par la proposition au style indirect *ubi inter sepulcra patris patriuae res gerendae essent*.

Nous voudrions souligner, pour finir, que la variété des fautes commises ne doit pas faire oublier que cet extrait a permis à de nombreux candidats de se distinguer en faisant preuve de précision et de finesse, mais aussi en montrant leur maîtrise de notions élémentaires, certes, mais indispensables à la compréhension d'un texte latin et qui constituent vraiment le bagage indispensable d'un futur spécialiste de l'Antiquité.

## COURT THÈME

Le thème de cette année était tiré de Corneille. Il ne présentait pas de difficulté de lexique et les expressions relatives au théâtre susceptibles d'être utilisées étaient assez nombreuses et bien indiquées par les dictionnaires. Le court thème est avant tout l'occasion

pour le jury de vérifier que les candidats sont capables de mettre en œuvre une syntaxe et une morphologie correctes, en usant d'un vocabulaire classique, en veillant encore à rendre le texte français aussi exactement que possible, sans en simplifier le sens à l'excès : ainsi, par exemple, « s'élever jusqu'à la tragédie » ne pouvait se rendre par une expression signifiant « devenir une tragédie ». Pour le reste, le jury n'a aucune doctrine particulière et n'attend pas que les candidats, dans le court moment qui leur est imparti, accomplissent des prouesses stylistiques ; il valorise toutefois, comme il est juste, les efforts méritoires de certains pour donner un tour latin à leur traduction. On se contentera donc d'attirer l'attention sur un certain nombre de points qui ont posé des difficultés et de donner pour conseil aux candidats d'essayer de percevoir, phrase par phrase, les « passages obligés » de la syntaxe ou les tournures latines à employer (*exempli gratia*, expression de la réciprocité, distributifs...) avant de se précipiter sur le dictionnaire.

L'adjectif « simple » avait ici un sens purement restrictif, comme l'indiquait d'ailleurs sa place, avant le nom qu'il qualifie. Les traductions par *simplex* ou *unus* faisaient faux sens. Le sens, assez neutre ici, du terme « intrigue » a parfois été sollicité plus qu'il ne convenait ; les termes *fabula*, *argumentum* et d'autres pouvaient faire l'affaire. L'expression « entre rois » invitait bien sûr à marquer la réciprocité. Le membre de phrase suivant « et qu'ils ne courent aucun danger » a été l'occasion de vérifier que beaucoup de candidats ne maîtrisent pas les usages de la coordination négative ; le verbe croire introduisait un style indirect et il n'était pas possible de laisser subsister d'indicatif dans la suite de la phrase. L'expression « assez...pour » invitait, faut-il le préciser ?, à employer une tournure consécutive en latin. Dans la phrase suivante, qui ne posait pas vraiment de difficulté de vocabulaire, il fallait rendre les indéfinis. Un dernier exemple attirera encore une fois l'attention sur la nécessité d'une lecture attentive et réfléchie du texte français : les candidats devaient avoir égard au fait que le mot vengeance désignait de façon parfaitement claire, dans le contexte, une passion et non pas l'action de se venger.